

■ **Association Pôle Traçabilité Suisse**, à Le Mont-sur-Lausanne, chemin du Petit-Flon 31, c/o Logixa Sàrl, CH-550-1042500-2. Nouvelle association. Statuts du 23 novembre 2004. But: mise sur pied d'un centre d'échange et de transfert des savoir-faire aidant les entreprises à accélérer leur processus d'innovation par l'utilisation des technologies de la traçabilité; faire connaître et appliquer le concept de traçabilité comme vecteur de développement économique; accompagner le développement des outils y relatifs; initier et favoriser des démarches innovantes autour de ce concept; mettre en place et développer un pôle de compétence autour de la traçabilité; contribuer à la normalisation et à la standardisation de solutions de traçabilité. Ressources: souscriptions d'entrée et cotisation annuelle de ses membres; subventions diverses et dons; revenus provenant de ses activités; intérêts sur sa fortune. Organes: assemblée générale, comité exécutif de 3 à 8 membres, comité technique et organe de révision. L'association est engagée par la signature collective à deux de Lefort Bertrand, de La Sagne, à Saint-Sulpice (VD), président, Matas Gavalda Carlos, d'Espagne, à Valence (France), Dessenne Gérard, de France, à Aix-en-Provence (France), tous deux vice-présidents, et Hämmerli Jacques, de Vinelz, à Luins, trésorier, tous membres du comité exécutif. Organe de révision: Ofisa SA, à Lausanne.

Journal no 12466 du 02.12.2004
(02577944 / CH-550.1.042.500-2)